

Objet : Appel à cotisation pour l'adhésion 2024 à Plante & Cité.

Cher adhérent,

Votre structure compte parmi les 778 structures publiques et privées adhérentes à Plante & Cité. Grâce à vous, nous développons des connaissances opérationnelles pour faire du végétal et de la nature en ville des piliers de la transition écologique, face au défi du changement climatique et pour mieux prendre en compte les enjeux de la biodiversité. Le renouvellement de votre confiance et de votre participation est essentiel pour la poursuite de nos travaux.

En 2023, nous avons diffusé plusieurs ressources : le guide « Conception et gestion écologique d'un espace public paysager », des synthèses sur les plantations urbaines denses et micro-forêts, une nouvelle version de l'application Floriscope.io pour accéder à la base de référence française pour le choix des végétaux, etc.

Nous avons également conduit une vingtaine de programmes d'études et de recherches appliquées : observation de la mortalité des arbres en ville (programme AMARES), adaptation des essences au climat de demain (programme AVEC), modalités de désimperméabilisation des sols (programme DESSERT)... En 2024, nous initierons de nouvelles études et produirons des ressources sur une diversité de sujets en lien avec les enjeux que vous rencontrez.

Vous avez pu nous retrouver à l'occasion des journées techniques à Lyon, Nantes, Marseille, Paris, mais aussi au cours des webinaires mensuels. Vous avez reçu récemment la publication annuelle « Agir pour les sols urbains » et bénéficiez chaque mois du bulletin de veille documentaire. Ces services permettent aux élus, agents et salariés de votre structure de mettre à jour leurs connaissances.

En cette fin d'année, j'ai le plaisir de vous transmettre un bref rapport d'activités 2023 – perspectives 2024, mais aussi le 2nd numéro de la « Note aux décideurs » intitulée « les espaces de nature : un investissement pour la santé publique ».


Le montant des cotisations est inchangé en 2024. Il est de «COTISATION» € pour votre structure.

L'avis de renouvellement et la procédure seront envoyés par mail à la personne référente de votre structure : «CivilitéCT1» «PrénomCT1» «NomCT1».

Si ce contact avait changé, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous en informer et prendre contact avec Martine Rusin, assistante administrative : martine.rusin@plante-et-cite.fr - 02 22 06 14 16

Je vous remercie par avance de votre renouvellement d'adhésion, et vous prie d'agréer, Cher adhérent, mes plus sincères salutations.

Jean-Marc VERCHERE
Président de Plante & Cité
Maire d'Angers



PJ : Faits marquants 2023 et perspectives 2024

Note aux décideurs : « les espaces de nature : un investissement pour la santé publique »

Date limite pour confirmer votre adhésion en 2024 : le 15 février 2024

